

votre intermédiaire, de demandes de dispenses d'exercices ou de manœuvres.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral
Ministre de la marine et des colonies,

Signé : JAURÉGUIBERRY.

Pour ampliation :

Le Directeur des colonies,

Signé : MICHAUX.

N^o 241. — DÉPÊCHE ministérielle concernant l'affichage de l'ordre du jour motivé du 13 mars 1879 contre les ministères des 16 mai et 23 novembre 1877.

(Direction des Colonies, 1^{er} bureau.)

Paris, le 4 avril 1879.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Vous trouverez au *Journal officiel* de la République du 14 mars 1879 l'ordre du jour de la Chambre des députés concernant les ministères des 16 mai et 23 novembre 1877.

Vous voudrez bien le faire imprimer sur placard blanc portant en tête : *République française, Établissements français de l'Océanie*, et afficher dans toutes les localités de la colonie.

Vous donnerez les ordres nécessaires pour que l'affichage soit aussi prompt et aussi complet que possible et vous vous assurerez que vos instructions ont été exécutées.

Vous aurez soin de faire insérer l'ordre du jour susdit dans le *Journal* et dans le *Bulletin officiel* de la colonie.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral
Ministre de la marine et des colonies,

Signé : JAURÉGUIBERRY.

N^o 242. — DÉPÊCHE ministérielle portant envoi de deux circulaires relatives au service postal.

(Direction des Colonies, 1^{er} bureau.)

Paris, le 4 avril 1879.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Vous trouverez au *Journal officiel* du 28 mars deux décrets du 27 du même mois concernant l'arrangement relatif aux lettres de valeurs déclarées et l'application de la convention de l'*Union postale universelle*. Dès la réception de la présente dépêche, vous voudrez bien promulguer ces deux décrets dans la colonie que vous administrez.